

LES HÔPITAUX PSYCHIATRIQUES

EN BREF



Le nombre de mises en observation est "tout à fait exceptionnel" depuis une semaine à l'hôpital psychiatrique du Beau Vallon.

“On voit de nouvelles pathologies assez graves autour du Covid-19”

L'hôpital psychiatrique du Beau Vallon, à Saint-Servais (Namur), tourne au ralenti depuis deux mois. En plus des 350 places d'accueil en hospitalisation, 200 patients viennent d'ordinaire ici chaque semaine pour des soins psychiatriques en ambulatoire. Les consultations ont été arrêtées mi-mars, comme les activités en hôpital de jour. Elles reprennent progressivement, depuis lundi. Dans l'intervalle, l'hôpital a dû se réinventer. Un suivi téléphonique a été organisé pour garder un contact régulier avec les patients "de jour". Des activités ont été imaginées en vidéo, des groupes de parole, de sport ou de créativité thérapeutique ont été mis sur pied à distance – une alternative que l'Inami a permis de facturer.

“Soixante pour cent des patients trouvent que c'est satisfaisant. Le jour où ils ont une séance à 9h 30, ils gardent un certain rythme et ne se lèvent pas au milieu de l'après-midi”, décrypte le Dr Xavier De Longueville, psychiatre, directeur médical du Beau Vallon. Vingt pour cent des patients n'ont pas souhaité participer à ces activités par vidéo “parce que cela ne leur plaît pas”. Et les derniers 20%? “Ce sont des patients chroniques qu'on a perdus de vue. Ils n'ont pas le matériel ou les capacités de se brancher sur Zoom.”

Des soins soudain mis sur pause

Sans soins – même pas à distance – depuis deux mois, leur situation psychiatrique est devenue catastrophique, poursuit le médecin. “Pour certains, le seul jour où ils mangent un repas équilibré, c'est quand ils viennent à l'hôpital de jour. C'est aussi parfois le seul jour où ils voient d'autres personnes.” Mi-mars, tout cela s'est soudain mis sur pause.

Des patients ainsi coupés de leurs soins psychiatriques à cause de la crise du Covid-19 reviennent aujourd'hui au Beau Vallon, hospitalisés après une décompensation. “Depuis dix jours, on assiste à une pluie de mises en observation”, indique le directeur médical. Ces hospitalisations d'urgence se basent sur un rapport d'expertise établi par un médecin à la demande du procureur du Roi. Une mise en observation

(MEO) est décidée quand la personne avec un problème mental met gravement en péril sa santé ou sa sécurité, ou devient un danger pour autrui, et refuse toute offre de soins.

Mais les MEO concernent aussi des gens qui présentent de nouvelles pathologies psychiatriques assez graves autour du Covid-19, précise le docteur De Longueville. “Ce sont des personnes qui se sont surinvesties: elles ont tout lu sur le coronavirus et en arrivent à des histoires délirantes. Après deux mois d'obsession, il y a des décompensations aiguës. Ce n'était pas des patients connus avant le confinement.”

Le nombre récent de mises en observation de ces deux types de patients est “tout à fait exceptionnel”, relève le directeur médical du Beau Vallon. Alors que la moyenne tourne entre 100 et 120 par an, l'hôpital psychiatrique namurois en a enregistré une dizaine au cours de la dernière semaine.

Très difficile

Le Beau Vallon a aussi dû s'adapter pour éviter la propagation, en interne, du virus. Le fédéral s'est focalisé sur les hôpitaux généraux; la Région wallonne a privilégié les maisons de repos; les hôpitaux psychiatriques ont dû se débrouiller. “Au début de la crise, on avait... deux tests.” Heureusement, l'hôpital général Saint-Luc, à Bouge, est venu en renfort, ainsi que la Ville de Namur. Mais pour le reste, les ergothérapeutes ont cousu des masques; les films plastique des feuilles de rétroprojecteur ont été récupérés pour faire des visières; des surblouses ont été fabriquées avec des draps de lit.

Mais les mesures sanitaires sont compliquées en psychiatrie. “Quand on doit hospitaliser une personne qui risque de se suicider parce qu'elle ne supporte plus la solitude exacerbée par le confinement et que la première chose qu'on doit faire, c'est l'enfermer 15 jours toute seule dans une chambre à cause du risque de contagion, c'est extrêmement difficile de faire notre travail psychiatrique.”

Annick Hovine

Pollution de l'air

Le confinement a réduit de 20 à 30% les émissions de dioxyde d'azote dans les villes belges

Coïncidant avec les mesures de confinement, les concentrations en dioxyde d'azote (NO₂, produit notamment par le trafic automobile) dans l'air, dans le monde, sont nettement inférieures à la normale, ressort-il d'une étude scientifique basée sur des données satellitaires, à laquelle l'Institut royal d'aéronomie spatiale de Belgique (IASB) a contribué. Les statistiques montrent ainsi que les concentrations de NO₂ autour de villes telles que Milan, Barcelone et Madrid étaient de 30 à 40% inférieures pendant le confinement par rapport à la même période l'an dernier. Des baisses d'environ 30% ont par ailleurs été observées autour de Paris, New York et dans plusieurs villes indiennes, contre un recul entre 20 et 30% dans la plupart des villes belges. La période d'étude a porté jusqu'au 4 mai, date à laquelle de nombreux pays européens ont commencé à assouplir progressivement les mesures. (Belga)

Vaccins

La Belgique investit dans un centre de tests de vaccins

Le gouvernement fédéral a débloqué 20 millions d'euros pour un projet visant à accélérer le développement de vaccins, unissant les Universités d'Anvers et de Bruxelles. La Belgique investit de la sorte pour se préparer à la prochaine pandémie, ont annoncé lundi plusieurs quotidiens. Le Conseil des ministres a décidé durant le week-end d'investir 20 millions dans la création d'une Unité de lutte contre les maladies infectieuses. Ce projet, d'un montant total de 40 millions d'euros, vise à doter la Belgique – et plus largement l'Europe – des armes nécessaires pour combattre l'émergence de la prochaine pandémie, en développant des outils qui permettront d'accélérer fortement le développement des vaccins et des tests. La première composante de cette unité est la création, sur le site de l'Université d'Anvers, d'une infrastructure pour accueillir des études cliniques d'inoculation humaine. L'autre composante du projet consistera en la création d'un nouveau laboratoire d'immunologie au sein de l'ULB.

Mesures de confinement

72 000 procès-verbaux déjà dressés pour des infractions

Quelque 72 000 procès-verbaux ont été dressés en Belgique pour des infractions aux mesures prises par les autorités pour éviter la propagation du coronavirus, a affirmé lundi le ministre de l'Intérieur, Pieter De Crem, sur Bel-RTL. M. De Crem (CD&V) a expliqué que ces P.-V. avaient visé des personnes qui ne respectaient pas la distanciation physique ou les règles de fermeture de certains espaces, ou encore effectuaient des déplacements non essentiels. Les cas les plus graves pourront “certainement” être transmis à la justice, a souligné M. De Crem.